

Beaucoup de gens de la côte, surtout dans les endroits où les rives sont escarpées et ne souffrent point de l'inondation, ne songent qu'aux avantages d'avoir un pont de glace et aux moyens de l'obtenir ; mais nous avons pensé que notre mission était avant tout d'aviser aux moyens de prévenir, s'il est possible, les débordements désastreux du St. Laurent, sans mettre aucun obstacle à la libre navigation du fleuve. C'est donc dans ce sens que nous avons dirigé nos études et nos recherches.

Partis de Québec, le 7 novembre, nous avons, en remontant le fleuve, plus particulièrement visité les endroits suivants : St. Nicholas, le Saut de la Chaudière, la Pointe-aux-Trembles, les Ecureuils, le Platon, la pointe des Grondines, le Cap Charles ou St. Jean Deschaillons, Batiscan, Champlain et les Trois-Rivières, où, le 12 de novembre, la saison d'hiver et l'abondance des glaces nous ont forcés de suspendre nos travaux. Nous avons alors résolu de continuer la visite du fleuve en voiture d'hiver, aussitôt que l'état des chemins le permettrait.

En conséquence, le 25 de novembre, je me suis rendu à Batiscan et aux Grondines et le 4 décembre, je suis descendu à Québec pour examiner l'endroit (*ballast ground*) où est déposé le lest des bâtiments d'outre mer et pour observer la manière dont s'opère le passage de la glace à St. Nicholas. A mon retour de Québec j'ai pris communication d'une lettre de M. Dickinson m'informant que la commission était suspendue et me mandant à Montréal à ce sujet, où je me suis rendu quelques jours après.

Quoique je n'aie pu, dans le court espace de temps que nous avons eu à notre disposition, me procurer tous les renseignements désirables, ni faire un examen aussi approfondi et aussi détaillé que je l'aurais désiré de cette partie du fleuve comprise entre Québec et Trois-Rivières, je crois néanmoins pouvoir indiquer quelles sont les principales causes des inondations et quels sont les moyens les plus faciles et les moins dispendieux de prévenir, au moins en grande partie, à l'avenir, le retour de pareils désastres et je suis prêt, si vous le désirez, à vous transmettre un rapport à ce sujet. J'ai l'honneur de vous transmettre mon compte avec la présente et de me souscrire,

Monsieur,

Votre très-humble serviteur,

JEAN NORMAND.

A l'honorable ministre des Travaux Publics,  
Ottawa.